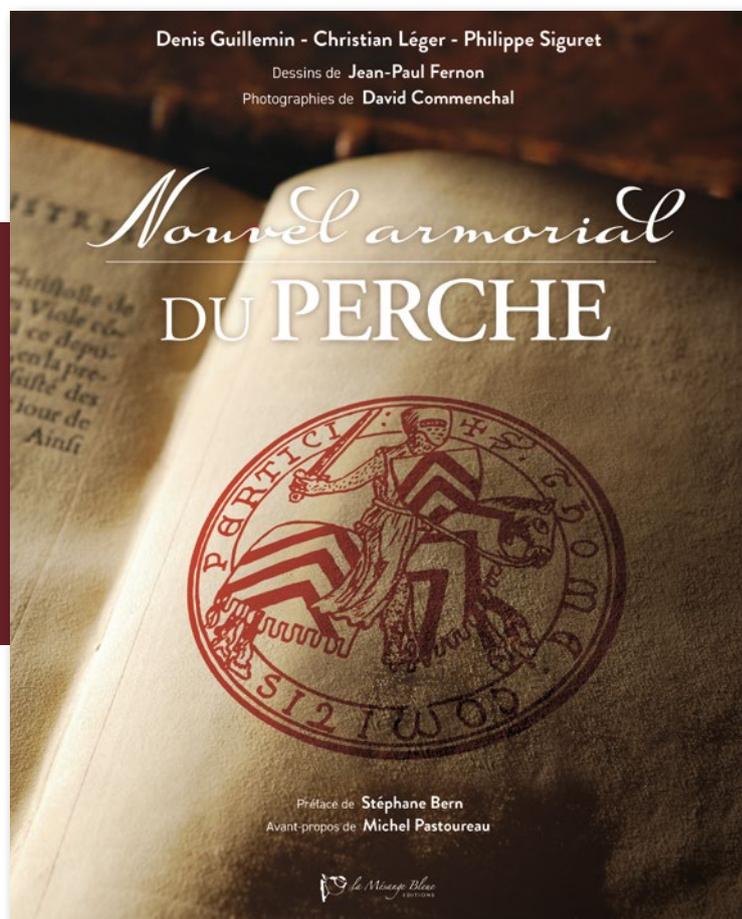


Nouvel armorial du Perche, Perche-Gouet et confins



« Un travail jamais égalé »

Stéphane Bern,
chargé de la Mission Patrimoine

Le but initial des auteurs est de recenser, répertorier et identifier tous les blasons conservés dans les limites de l'ancienne province du Perche et du territoire du Perche-Gouet. La moisson s'est révélée extrêmement riche car en dépit des lois révolutionnaires faisant obligation aux autorités de détruire les armoiries comme symbole de la féodalité, les auteurs de ce livre, parcourant 250 communes, ou anciennes communes, ont recensé et photographié plus de 3 000 blasons. Autant de témoignages précieux d'une organisation sociale dont ils étaient le véritable miroir.

Origine et destinée des armoiries

Au XII^e siècle, au temps où les luttes féodales ravageaient le pays, les hommes de guerre à cheval - les chevaliers - prirent l'habitude de peindre sur leurs boucliers des signes distinctifs sous forme de figures colorées, afin d'assurer leur sécurité, évitant ainsi d'être tués par leurs propres compagnons. Ils sont désormais reconnaissables dans la mêlée confuse des combats. Les historiens ont montré que ces marques avaient été assez vite codifiées en appelant les couleurs de noms spécifiques distinguant : *dimant*, *militant* et *fourrais* et développant un langage qualifiant les partitions ou les emblèmes peints sur l'écu. Si aucun bouclier de l'époque médiévale n'a été conservé, en revanche les chevaliers en armure sont représentés sur les sceaux, ce qui permet de reconnaître le titulaire montrant l'évolution de son armement et de son harnachement. Le chevalier est figuré en selle tenant de la main droite son épée, de la gauche son écu armorié ; le cheval lui-même est protégé par une housse ou un caparaçon aux mêmes armes.



Chartes, cathédrale Notre-Dame, vœux des saintes Marguerite et Catherine offert par Guivrin de France et sa femme, Marguerite de Lèves, de la maison de Melay vers 1230. Les personnages tiennent des boucliers aux armes Melay et France. © Centre International de Vitry, photo H. Gaud.

« Un modèle du genre »

Michel Pastoreau,
président d'honneur de la Société française
d'héraldique et de sigillographie

Depuis de nombreuses années, Philippe Siguret, Denis Guillemin et Christian Léger parcourent la province en tous sens pour traquer, décrire et expliquer les blasons subsistants sur les monuments publics et privés, les objets conservés dans les familles ou détenus par les collectionneurs. Ces travaux, nourris par un réseau de correspondants passionnés, ont contribué à mettre en œuvre un ouvrage très complet et abouti, aujourd'hui prêt à être publié, le **Nouvel armorial du Perche**, préfacé par Stéphane Bern avec un avant-propos de Michel Pastoreau.

Une incroyable somme de connaissances

« Pour la première fois, des historiens et des passionnés d'héraldique, tous attachés à cette belle région du Perche, ont uni leurs efforts et partagé leur savoir pour éditer cette incroyable somme de connaissances. Le Nouvel armorial du Perche est un travail jamais égalé dans notre région. Cet ouvrage n'est pas seulement un traité savant et illustré pour témoigner du passé glorieux de notre magnifique territoire, c'est aussi l'illustration brillante de la manière dont une terre, autrefois délaissée, mais aujourd'hui très prisée, a traversé l'Histoire de France. »

Stéphane Bern

Une enquête héraldique sans précédent

L'héraldique est la science des armoiries, emblèmes colorés d'abord signe de reconnaissance des chevaliers au combat, puis marques héréditaires d'une famille, d'une communauté ou d'une ville. L'usage du blason est tel qu'il constitue, pour une période allant du XII^e siècle à nos jours, un véritable sésame pour la compréhension de l'Histoire en général et plus particulièrement celle riche et complexe de la province du Perche. En commençant leur enquête héraldique, les auteurs ont très vite compris qu'ils avaient en main l'une des clés de l'histoire du Perche.

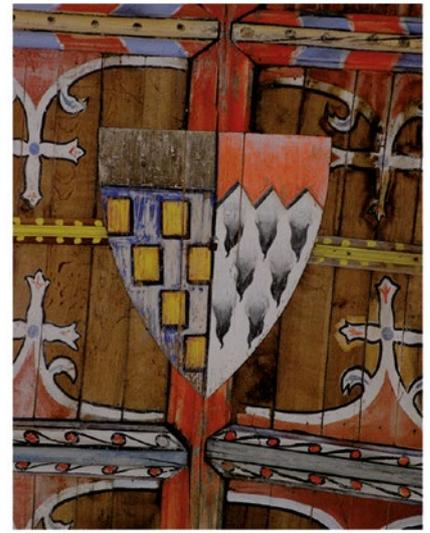
« Leur ouvrage servira de modèle à d'autres régions de France »

« L'ouvrage que nous proposons aujourd'hui Denis Guillemain, Christian Léger, Philippe Siguret et leurs collaborateurs est un modèle du genre. À la fois dans sa conception, sa présentation et la rigueur avec laquelle les informations ont été recueillies, classées, comparées et passées au crible de la critique. Il s'appuie notamment sur une parfaite connaissance de la région prise en compte, le Perche.

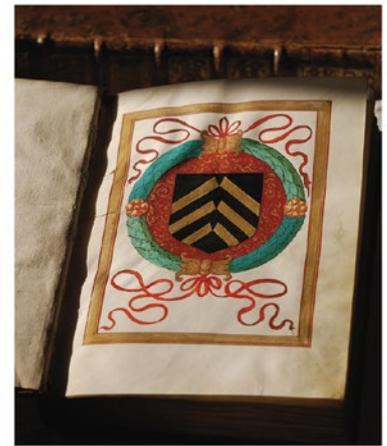
Connaissance savante, fondée sur une exploitation des fonds d'archives, des bibliothèques et des travaux d'érudits, grands et petits. Mais aussi et surtout connaissance du terrain, parcouru commune par commune, hameau par hameau, lieu-dit par lieu-dit, à la recherche du moindre témoignage monumental, archéologique ou figuré qui a pu traverser le temps, nous être conservé. Il semble qu'en ce domaine rien ne leur ait échappé. À cet égard, et à bien d'autres, leur ouvrage servira de modèle à des enquêtes et des recensements similaires consacrés à d'autres régions de France.

Grâce aux auteurs du Nouvel armorial du Perche, cette région naturellement si attachante, archéologiquement si riche de témoignages monumentaux – ce dont témoigne la superbe et abondante iconographie sur laquelle s'appuie la publication – mais dont les limites administratives ont bougé au fil des siècles (elle est aujourd'hui à cheval sur quatre départements), est désormais dotée d'un outil de travail que bien d'autres régions et provinces de France vont lui envier. »

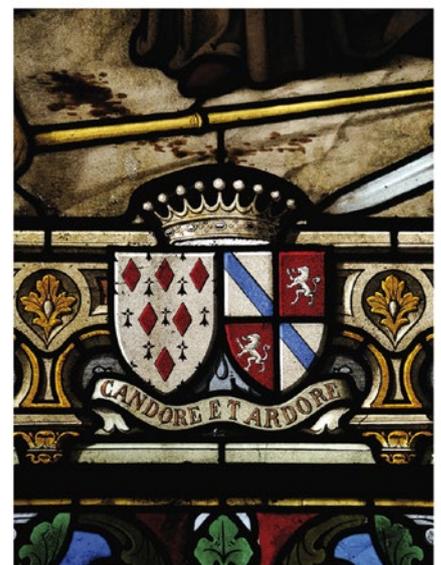
Michel Pastoureau



Église Saint-Jacques d'Évron, collection manuscrite de l'abbaye de Saint-Jacques de Combourg



Armes de la paroisse de Villiers-près-le-Duc, collection de la Couronne de Perche de 1906, conservée au château de la Couronne de Perche



Église Saint-Martin d'Égy, blason sur la corniche d'égout et d'égout - Cric

Denis Guillemain - Christian Léger - Philippe Siguret

Dessins de Jean-Paul Fernon
Photographies de David Commenchal

Nouvel armorial DU PERCHE



Préface de Stéphane Bern
Avant-propos de Michel Pastoureau



Soutenez cet ouvrage pour qu'il puisse paraître

Un livre d'exception

L'ouvrage richement illustré compte six grands chapitres répartis sur 900 pages. Dépassant la simple nomenclature alphabétique de noms de famille, ce livre se double d'un chapitre de présentation historique du Perche faisant ressortir ses particularités.

Vous découvrirez les plus beaux blasons du Perche, un dictionnaire regroupant plus de 2 600 familles avec leurs repères généalogiques, mais également les blasons religieux, une localisation des blasons, et un inventaire figuré des blasons par commune, suivi d'un lexique de Jean-Paul Fernon qui facilitera la compréhension du langage héraldique. Ce beau livre relié, au format 24 x 30 cm, vous est proposé au prix de 105 € à la souscription.

La Recherche de noblesse de 1666

La Recherche de noblesse, par arrêté du Conseil d'Etat du 22 mars 1666, fut conduite dans un but fiscal afin de dénombrer les deux noblesses concurrentes de l'époque. Elle fut confiée aux Intendants de police, justice et finances de chaque généralité pour dresser des déclarations. A la fin officielle des anciens nobles confirmés dans leur noblesse est annexée la liste des nobles condamnés ou renvoyés au Conseil sans indications de leurs armes. Pour la généralité d'Alençon, l'enquête a été conduite par l'intendant Bernard-Hector de Marie, commissaire départi par le roi. L'Élection de Montargis comptait 195 nobles et celle de Verneuil, une dizaine seulement se rapportant au Perche. Dans la généralité d'Orléans, la Recherche fut confiée à L. de Machault, abbé en 1666. L'Élection de Chartres concernait une dizaine de familles : celle de Châteaufort, celle de Dreux, comportant le nom de nobles de 26 paroisses du Perche-Corrot.



Figure d'une pierre tombée aux armes de la famille de Roussel, XVII^e siècle, Musée Archéologique de Montargis-Perche.

ASTIER DUSSEL - D'or à la bande de sable.
Englise Bilelet d'Astier d'Usel, juge au tribunal d'Alençon, propriétaire à Saint-Pellerin, par son mariage en 1864 avec Berthe de Lamolère. Famille subsistante.
Réf. : AC, Léger-Notes, Roquemaurel-Notes.

AUBERS, voir **BEONDEL D'AUBERS**.

AU BERT - D'argent à trois fesses de sable, accompagnées de quatre roses de gardenes rangées en pal.
Jean Aubert, écuyer, capitaine-enseigne des Cent Suisses de Monsieur, frère du roi (1695).
Réf. : 1696, AGA, AP, Chevillard.

AU BERT DE CLERUAINAY - De gueules à trois croissants d'argent.
Pierre Aubert de Cleruainay, comte de Gisors-sur-Roc.
Réf. : 1695 (Châteaufort-Léger) RAM 1034/118.

AU BETERRE - De pourpre à la croix d'argent.
Propriétaires de la
Réf. : AC, Thibaut.

AUBIGNY, voir **M**.

AUBIN - D'azur à deux fleurs de lys d'or.
Cette riche famille existait dans les paroisses de Mantes, Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), Paris (1698), Fécamp (Seine-Maritime) avec Mar.
Réf. : Boudier des I.

AUBIN - D'azur à deux fleurs de lys d'or.
Charles Aubin, curé.
Réf. : 1696, AGA, J.

BERCHÉ - De sable à la croix d'argent.
Robert Berché, notaire royal à Bellême (1696).
Réf. : 1696, AGA, AP.

BERGER - D'azur à un chevron accompagné en chef, à dextre, d'une étoile et, à senestre, d'un croissant, et en pointe d'un meuble passant, le tout sur un fût d'ivoire.
Louis Berger, originaire de Châteaufort, seigneur des Hauts-Monts à Gault-du-Perche vers 1601, était marié à Françoise Nicole, qui portait de simple à un meuble sur un fût.
Réf. : AC (renoué), AV (2^e éd.), Léger-Notes.

BERINGHEN - D'argent à trois pals de gueules, en chef le premier chargé de deux roses d'argent épanouies et barbes d'or - alias : chargé de deux quadrifides d'argent.
Famille des Pays-Bas, entrée au service d'Henri IV avec la charge de premier valet de chambre. Marie Louise Beringhen, de Beaumanoir de Lavalin, administrateur en 1705, apporta la baronnie de Brie à Jacques Louis de Beringhen, premier duc de ce nom, gouverneur de Metzelle. Madame de Beringhen revendit ses terres en 1744 à Anne Barbe de Courcelle.
Réf. : AC, Doyen-

BERLAY - D'argent surmonté de sable.
À la suite de l'époux donateur de deux à six Berlay. Tenants à titre de fief.
Fleur, devise de la cartulaire d'Ifrem.
Réf. : Carr, Tiers.

BERMEND'INFI
Léon Bermond ou de Châteaufort-Magré.
Réf. : AC (Breton).

BERNARD DE C
Sully, abbaye d'Étampes de Cluville, au 2^e de sable à
Réf. : Hist. La Trépière, Elisons Rel.

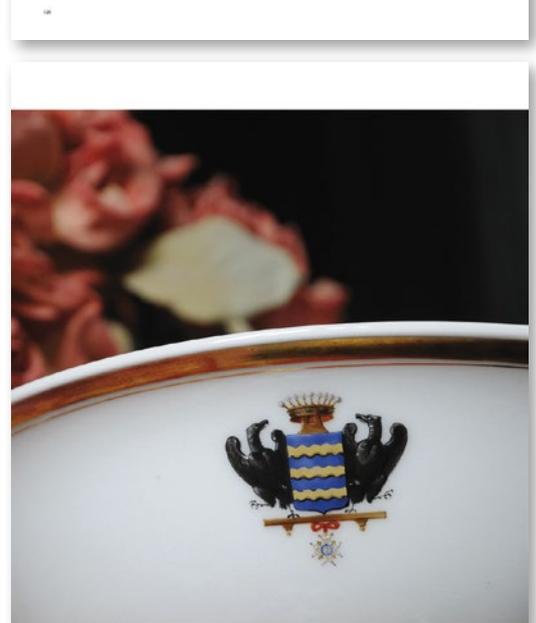
MACÉ DE GASTINE - D'argent - alias d'or - en chevron d'azur, accompagné en chef de trois roses de gueules et en pointe d'un lion de même.
La famille Macé, installée aux ducs d'Alençon, porte le nom de la terre de Gastine près Châteaufort. Elle a fourni nombre d'officiers espagnols au siège de Barcelonne pendant le règne de Louis XIV et se fit par mariage dans le Maine.
Une branche s'est établie dans le Perche à l'an de la Fécamp vers 1600.
Réf. : 1696, AGA (Alençon), AS, AV, LCDL, SGAF.

MADAILLAN DE LESPARE - Écartelé, aux 1^{er} et 4^{es} quartiers d'or et de gueules (Madailhan), aux 2^e et 3^e d'azur sur un lion d'or (Lesparre).
Philippe ou Philibert Madailhan de Lesparre devint, par son mariage avec Renée de Lenderman, seigneur de Villers en Saint-Gommer de la Corde, pour lequel il rendit foi et hommage en 1675 et area en 1677. La famille y demeura dans la paroisse voisine du XVIII^e siècle.
Réf. : Roumaud-Bas (Magré), Roquemaurel-Notes, Soucès-DP.

MAGNIN DE GRANDMONT - D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un heurtoir d'argent.
D'une famille bourgeoise de Bellême, Paul Émile Magnin de Grandmont était propriétaire de châteaux de Grandmont en Saint-Martin de Veres Bellême (Gaul-de-la-Chaise) en 1795. Il épousa Elise Charlotte d'Ausserville de Garambourg, originaire de Sérigny, en 1827.
Gaul-de-la-Chaise, église Saint-Louis, vitrail aux armes vers 1800, en souvenir de membres de la famille d'ici.
Réf. : Anselme CP 102 (2000).

MAGNY - De gueules à la rose d'argent tigée et fléchée de sinople, accostée de deux fleurs de lys sur un fût d'argent et au canton d'or en pointe.
D'une famille de l'Élection de Montargis mariée en 1666, sur preuves de 1800. Abraham de Magny, alias Magny ou Magré (1670-1742), écuyer, était seigneur de la Motte et La Chapelle-Fortin. Son fils Jean Pierre devint seigneur de Roquemaurel sur Verdes en 1725, par son mariage avec Marie de Roussseau de Châteaufort. Leur descendance fut présente à l'assemblée de la noblesse du Perche à Bellême en 1786. Les Magny s'installèrent en 1759 à la Seigneurie de Les Mesnons avec Paris, seigneur de la Motte, qui épousa Renée de Gascot et ils y restèrent jusqu'en 1780. Leur fils, au lieu de Paris, avait quitté le Perche. Jean François Constant (1786-1825), petit-fils de François Magré de Roussseau, installa à la Grande-Belle au Gaul-du-Perche, avait épousé sa cousine germaine Anne Louise Diction d'Archange, Jean-Henri Constant épousa en 1810 Gustave de Châteaufort, apportant cette terre à cette famille. La famille de Magré fut reconstruite en 1804 le château de la Thérèse à Saint-Avil qui passa par la suite aux Lambert de Beaulieu et aux Montblanc.
Réf. : 1696, 1699 (Verneuil), 1789, AC, AGA (Magré), Chevillard, Godet Les Mesnons, LCDL, Léger CP 199 (1), Léger-Notes, SGAF, Soucès-DP.

MAGNY - D'or sur un lion passant de sinople.
Charlotte de Magny, veuve d'Étienne de Méry (1696).
Réf. : 1696, AGA, AP.



Armes de René de Magré.

Les auteurs



Philippe Siguret

Dès son plus jeune âge, Philippe Siguret est passionné par l'Histoire, et particulièrement par celle du Perche. Il poursuit ses études à l'École nationale des Chartes. En 1962, il est nommé Directeur des Archives de l'Orne. En 1970, il gagne Caen dans les fonctions de Conservateur régional des Bâtiments de France, puis Directeur régional des Affaires culturelles de Basse-Normandie. Conseiller technique au cabinet de Michel d'Ornano, Ministre de la culture et de l'environnement, il exerce, de 1979 à 1997, les fonctions d'Inspecteur général des Monuments historiques chargé des Sites et Paysages, Ingénieur général honoraire de l'environnement et du développement durable.



Denis Guillemain

Après une licence en histoire de l'art et archéologie et un diplôme au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, Denis Guillemain intègre une école de communication. Il entreprend un Diplôme d'Études Approfondies à l'Université Paris-Sorbonne, en vue de préparer un doctorat. Collaborateur à *Beaux-Arts Magazine*, il devient ensuite consultant culturel. En qualité d'auteur, il a collaboré à la rédaction de nombreux ouvrages sur l'architecture classique et l'art des jardins (*Dictionnaire des monuments d'Ile-de-France*, *Le potager du roi*, *Jardins du Perche...*). Il est à présent Directeur du Parc naturel régional du Perche.

Christian Léger

Issu d'une famille rurale de la région de Droué (Loir-et-Cher), Christian Léger est natif de Châteaudun. Avant sa retraite, il exerçait la mission de technicien à l'Office national des forêts. Il est passionné d'histoire locale, d'héraldique et de généalogie. Des centres d'intérêt qui lui ont permis de prendre part à de nombreuses publications, notamment sur l'histoire du Perche vendômois.



Jean-Paul Fernon

Professeur de lettres et d'histoire en Loir-et-Cher pendant 39 ans, Jean-Paul Fernon est désormais à la retraite dans l'Hérault depuis 2002. Son premier ouvrage *Armorial du Vendômois*, publié en 2000, en collaboration avec son complice Christian Léger, sera suivi d'un *Dictionnaire d'héraldique* et autres armoriaux régionaux.



David Commenchal

Les premières photographies de David Commenchal sont réalisées en 1995 pendant le convoi d'un voilier pour l'Égypte, il est alors moniteur de voile. Deux ans après, il se déclare photographe professionnel à Paimpol. Depuis 1999, il vit et travaille dans le Perche où il a établi de nombreuses collaborations en Normandie avec le Parc naturel régional du Perche, le conseil départemental de l'Orne, la revue Pays du Perche, le Mémorial de Caen, le musée de la dentelle d'Alençon.



Si le succès de la souscription est au rendez-vous, l'ouvrage paraîtra en décembre 2023

La souscription est seulement valable jusqu'au 15 septembre 2023 au prix de 105 €.

Au-delà de cette date, il sera possible de se procurer l'ouvrage auprès des Éditions la Mésange Bleue ou dans les librairies qui le proposeront à la vente au prix de 120 €. Le bulletin de souscription est à retourner, avant le 15 septembre 2023, accompagné d'un chèque du montant de la commande, à Éditions la Mésange Bleue, 3 le Gué des Aulnais, 61340 Perche-en-Nocé. Mail : editions-lamesangebleue@orange.fr

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____ Signature _____
Courriel _____
(très recommandé pour être informé de la date de parution et en cas de retrait sur place)

Je souscris à la publication du Nouvel armorial du Perche

_____ exemplaire(s) à 105 € soit _____ €

Je prendrai ma commande sur place (61-Nocé) à la sortie du livre – cochez la case

Je souhaite recevoir l'ouvrage à domicile – ajoutez 14,65 € de frais de port par exemplaire – soit _____ €

Montant total de la commande _____ €

Joindre le chèque à l'ordre des Éditions la Mésange Bleue.

Si l'ouvrage parvient à être publié, le chèque sera encaissé fin septembre 2023. S'il n'est pas publié, le chèque sera restitué.